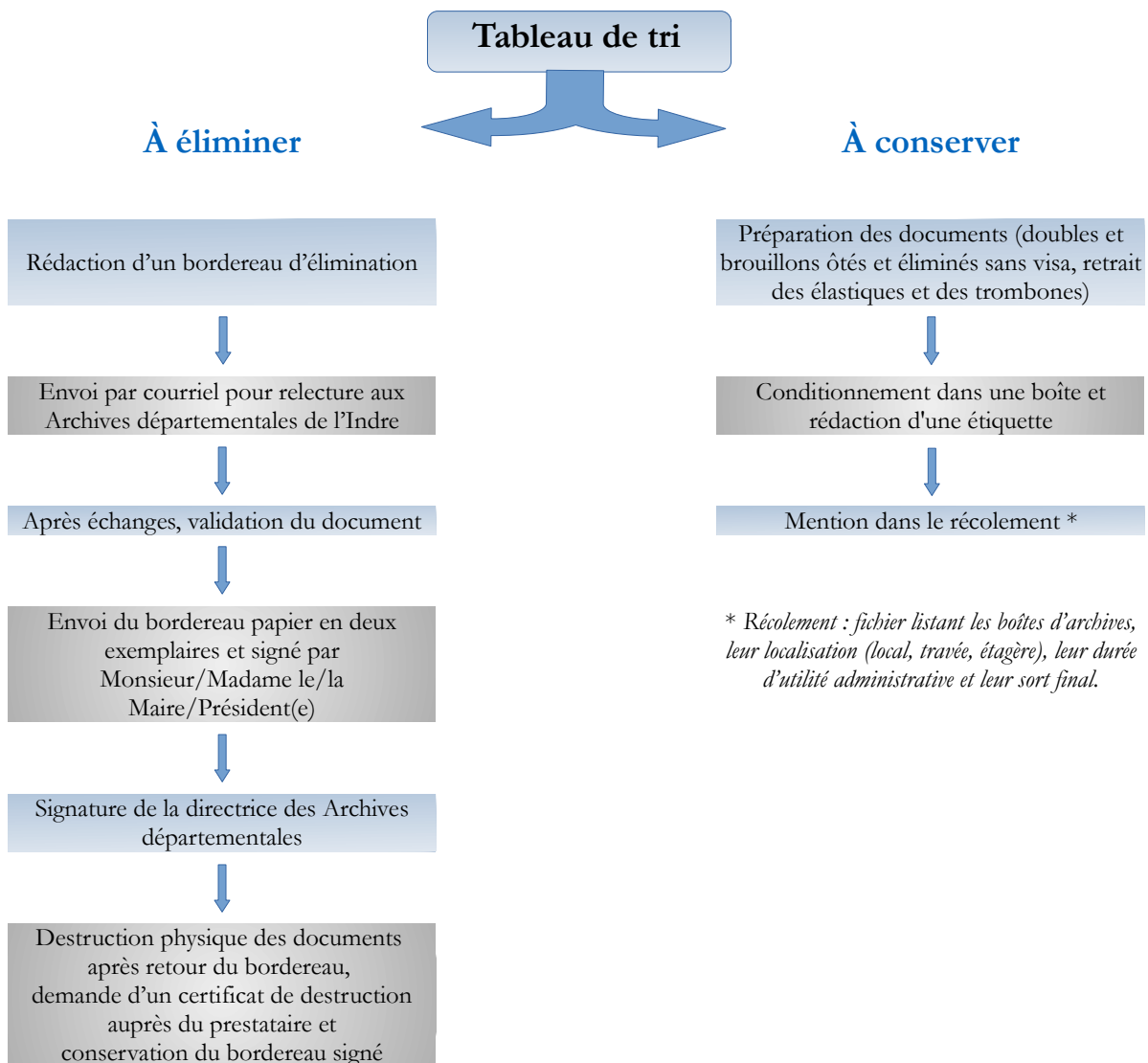


Quelques conseils pour votre archivage

Cette fiche, et plus particulièrement son annexe proposant un tableau de tri, a été élaborée à l'attention des communes et des établissements publics de coopération intercommunale. Elle offre des conseils permettant aux agents de bien organiser leur archivage afin d'obtenir un gain de temps et d'espace.

1. Procédure d'archivage

Devenir du document



2. Quelques conseils

◆ Vous trouverez sur notre site internet <https://www.archives36.fr/vos-archives/commune-structure-intercommunale/mettre-en-place-des-procedures-darchivage/eliminer> un modèle de bordereau d'élimination.

◆ La rédaction d'étiquettes peut être utile pour votre archivage. Vous indiquerez la typologie, les dates extrêmes et le sort final des documents. Par exemple :

Budgets	Factures
1960-1970	2010
Conserver	Éliminer (2021)

◆ Pensez à établir un inventaire ou un récolement topographique des archives. Ce document vous sera utile pour la rédaction du récolement réglementaire à établir à chaque élection municipale.

Si vous avez des questions, les Archives départementales sont disponibles pour vous aider et vous accompagner dans la mise en place de procédures d'archivage : archives.indre@indre.fr / 02.54.27.30.42.

3. Pour aller plus loin...

⇒ Code général des collectivités territoriales

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006070633/>

⇒ Code du patrimoine (livre II : les archives)

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006129161/>

⇒ Instruction DPACI/RES/2004/01 du 5 janvier 2004 sur le traitement et conservation des archives relatives aux élections politiques postérieures à 1945

https://francearchives.fr/fr/circulaire/DPACI_RES_2004_001

⇒ Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018 du 28 août 2009 sur le tri et la conservation des archives produites par les services communs à l'ensemble des collectivités territoriales (communes, départements et régions) et structures intercommunales

https://francearchives.fr/fr/circulaire/DPACI_RES_2009_018

⇒ Préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes et structures intercommunales dans leurs domaines d'activité spécifiques (DGP/SIAF/2014/006)

https://francearchives.fr/fr/circulaire/DGP_SIAF_2014_006

⇒ Récolement réglementaire :

- Article 4 de l'arrêté interministériel du 31 décembre 1926 portant règlement des communes <http://www.archives36.fr/r/529/elections-municipales-recolement-des-archives-communales-et-communautaires/>

- Préconisations relatives au récolement des archives communales à effectuer suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020 - https://francearchives.fr/fr/circulaire/DGP_SIAF_2019_009